

T 503, 11

Les Deux bossus

Il y avait quatre fées dans un pré dansant. Elles avaient une chanson :

— *Et l' lundi, l' mardi, l' mercredi*¹

Il passe un bossu. Comme elles dansaient, il restait comme un bossu. Il dit :

— *Et l' jeudi.*

— J'en sais point de chanson, disait la quatrième. Ah ! moi j'ai l' jeudi.

Elles le font danser avec elles.

— Je vas lui ôter sa bosse.

Il arrive vers sa femme :

— Où donc [est] ta bosse ?

— Là-bas, vers les fées dans le pré.

Un autre bossu dit :

— Où donc [est] ta bosse ?

Il lui raconte ça.

— Je vas y aller.

[.....]

— *Et le vendredi.*

— Oh ! il a brisé notre chanson. Remettons-lui la bosse !

Et il fut bossu à deux bosses. Il s'en va vers l'autre, tout criant :

— C'est toi qui en es [la] cause !

— Fallait pas y aller !

Recueilli s.l.n.d. auprès de Pauline Paon², s.a.i. [É.C. : D'après le dénombrement de 1881, Pauline Pan (ainsi noté), âgée de 13 ans (née en 1868), "élève de l'Hospice de Paris" habite aux Gobets, Cne de Nolay, dans la famille de Jean Ancery, journalier, et d'Anne Thépenier, qui ont accueilli un autre enfant, également "élève de l'Hospice de Paris", Charles Belmont, âgé de douze ans. Lors du dénombrement de 1891, Pauline ne réside plus à Nolay, mais on relève sur la liste nominative de la famille Thépenier, veuve de Jean Ancery, le nom d'Alphonse Paon, 19 mois, avec l'observation suivante : "enfant naturel élevé par charité, né d'une fille de l'hospice déjà élevée par elle"]. S. t. Arch., Ms 55/7, Feuille volante Paon/4.

Marque de transcription de P. Delarue.

Catalogue, II, n° 11, version C, p. 231.

¹ Cette formulette ne fait pas partie du relevé de M., Ms 55/8.

² Noté à la plume sous le conte.